



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°708) DE MISE A DISPOSITION, DES SALLES, BERLIOZ, POLE DOCUMENTAIRE, MESSIAEN, ROPARTZ, DOLLY, SCHERZANDO, RUBATO, PIU MOSSO, APPASSIONATO ET LADRETTE A L'ASSOCIATION «FONDATION BELL'ARTE », A TITRE PAYANT

**DÉCISION N° DM-21-222
EN DATE DU 15 JUIN 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association «Fondation Bell'Arte» représentée par son Administrateur Délégué, Madame Hilde DELLE-VIGNE DEMULDER, domiciliée 39bis chaussée d'Alseberg, 1420 Braine l'Alleud, Belgique, d'organiser des stages de perfectionnement musicaux, du 5 au 9 juillet 2021. Les salles seront utilisées, principalement, selon les horaires suivants : pour les salles Pôle Documentaire, Messiaen, Ropartz, Dolly, Scherzando, Rubato, Piu Mosso, Appassionato et Ladrette du lundi 5 juillet au vendredi 9 juillet de 10 h à 18 h, pour la salle Berlioz, le jeudi 8 juillet et le vendredi 9 juillet de 10 h à 18 h pour une masterclasse ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Fondation Bell'Arte » représentée par son Administrateur Délégué, Madame Hilde DELLE-VIGNE DEMULDER, domiciliée 39bis chaussée d'Alseberg, 1420 Braine l'Alleud, Belgique, une convention de location de salles, pour un montant de 2 744 TTC (deux mille sept cent quarante-quatre euros) pour les frais de location de salles en vue d'organiser des stages de perfectionnement musicaux, du 5 au 9 juillet 2021. Les salles seront utilisées, principalement, selon les horaires suivants : pour les salles Pôle Documentaire, Messiaen, Ropartz, Dolly, Scherzando, Rubato, Piu Mosso, Appassionato et Ladrette du lundi 5 juillet au vendredi 9 juillet de 10 h à 18 h, pour la salle Berlioz, le jeudi 8 juillet et le vendredi 9 juillet de 10 h à 18 h pour une masterclasse ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210615-lmc1H8551H1-AR
Date de réception en Préfecture : 15/06/2021
Date de Publication : 15/06/2021